



SIMON ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Media
Enderby
Cyril Chassaing
Abdou Loukal
Tél. : 01 81 69 12 40
alo@enderby.fr

Le cabinet d'avocats SIMON ASSOCIÉS conseille SYSLA pour son entrée au capital de CAFE COTON

Paris, le 10 mai 2011. Le cabinet d'avocats d'affaires **SIMON ASSOCIÉS**, présent à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, a assisté la société d'investissement **SYSLA**, représenté par Emmanuel DE LA BAUME, dans le cadre de son entrée au capital de **CAFE COTON** pour un montant de 2,5 millions d'euros, soit 25,1% du capital.

Spécialiste renommé de la chemise et du prêt-à-porter pour hommes, CAFE COTON est présent dans 19 pays avec un fort développement en franchise.

Cette opération financière a pour objectif de renforcer les fonds propres de CAFE COTON et permettre à la société de poursuivre son développement notamment à l'international. Charles-Augustin JEUFFRAIN, associé fondateur de la marque, conserve 74,9% du capital avec les associés historiques.

Chez SIMON ASSOCIÉS sont intervenus Jean-Charles SIMON, Avocat Associé-gérant, Laurence PHILIPPE et Fabienne ROZIER-BREDON, collaboratrices au sein du département Sociétés & Finance.

Autres conseils : La société CAFE COTON était conseillée par Maître Eric GAFTARNIK du cabinet Gaftarnik & Associés

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est l'un des 100 premiers cabinets d'avocats d'affaires en France, regroupant près d'une quarantaine d'avocats et juristes à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, et dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI, banques, investisseurs et institutionnels de l'investissement, de toutes formes et exerçant dans tous types de secteurs d'activités.

Simon Associés accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires et est organisé autour de dix pôles de compétences complémentaires : corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, franchise réseaux et distribution, pratiques contractuelles, contentieux/arbitrage, immobilier, social, réseaux d'information et de communication, santé.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.

www.simonassociés.com